



## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

**Questionnaire à remettre à l'Hôtel de Ville, place Jean Jaurès à Maromme, quatre jours avant le départ.**

**1. Je soussigné (NOM – Prénom)\*** .....

Numéro de Téléphone (fixe et portable) .....

Adresse (préciser : pavillon individuel, jumelé ou appartement, étage, porte) \* .....

**2. Déclare m'absenter du \*** ..... **au\*** ..... **inclus.**

Adresse (du lieu de vacances) .....

N° de téléphone : .....

**3. Donne tout pouvoir à :** (personne de confiance à prévenir en cas de nécessité)

Nom : ..... Adresse : .....

Téléphone : .....

**4. Autorise, la Police Municipale accéder à mon domicile en cas de nécessité.**

**Renseignements complémentaires à préciser** (présence d'alarme, animaux, véhicule sur le terrain ...) :

- **Alarme :**  non...  oui
- **Animaux sur le terrain :**  non...  oui (si oui quel animal) .....
- **Présence de véhicule :**  non...  oui (si oui type couleur et n°) .....
- **Autres personnes susceptibles de se trouver au domicile** (enfants, femme de ménage....) :  non...  oui : (si oui identité des personnes) : .....

En cas de retour anticipé, je m'engage à en aviser immédiatement les services de Police Municipale.

Je renonce en toutes hypothèses à tous recours contre l'administration pour ce qui concerne les biens volés ou détruits, ou les travaux provisoires d'urgence effectués pour protéger mon domicile ou mes biens en cas de sinistre, et pour toute action se rattachant à l'Opération Tranquillité Vacances.

**Fait à MAROMME, le** ..... **Signature :**

*La Police Municipale de Maromme assurera dans le cadre de ses missions habituelles, des passages fréquents à votre domicile durant votre absence. Pour cela, remplissez très lisiblement la présente fiche, et faites-la parvenir quatre jours avant la date de départ, sous pli fermé, à l'adresse indiquée.*

*Tout autre renseignement relatif à cette opération pourra vous être fourni en appelant le 06.34.54.59.65 si nécessaire.*

### CONSEILS PRATIQUES

- Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de clés, ou d'installation dans un nouvel appartement.
- Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clés.
- En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art ou de valeur.
- Evitez de dissimuler vos clés sous le paillason ou dans la boîte à lettres.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur et notez-en les numéros, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit...
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de fermer les volets chaque jour, et de relever votre courrier.

**NB :** Les rubriques suivies d'un astérisque sont à renseigner obligatoirement. En cas de défaut de réponse à l'une de ces questions, nous ne serions pas en mesure d'assurer la surveillance de votre domicile. Les renseignements que vous nous communiquez sont uniquement utilisés par la Police pour l'Opération Tranquillité Vacances. Ils ne sont pas divulgués.